

Motion de MM. Patrice Reynaud, Blaise Hatt-Arnold, Jean-Marie Hainaut et Georges Queloz: «J'habite à Genève, je parque à Genève».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 16 février 2005)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'évidente liberté de chaque citoyen de conserver le recours à son véhicule, notamment en raison du libre choix récemment constitutionnalisé du moyen de transport;
- la priorité accordée par le Conseil administratif au sein du premier plan financier d'investissement 2004-2015, stipulant notamment: «4. amélioration de la qualité de vie dans les quartiers – L'accent principal continue d'être mis sur la qualité de la vie dans les quartiers en poursuivant les efforts pour une mobilité alternative préconisant le renforcement des transports publics et la participation intensive de la Ville de Genève à la création de nouvelles lignes de tramways, en complémentarité à la remise à niveau des lignes de bus, en favorisant le stationnement des habitants dans les quartiers (...)»;
- le caractère particulièrement sinistré en matière de stationnement automobile de certains quartiers de la ville de Genève, tels les Eaux-Vives, les Pâquis et bien d'autres,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de lui présenter, dans un délai de six mois, les mesures qu'il entend prendre afin de satisfaire les besoins de la population de la ville de Genève pour le stationnement des véhicules dans les quartiers.